



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet du marché public

**FOURNITURE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL, CHAUSSURES DE SÉCURITÉ
ET E.P.I**

**MARCHÉ DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE**

MODE DE PASSATION : PROCÉDURE ADAPTÉE

Suivant articles L2120-1 2° ; L2123-1, R2123-1, L2125-1 1° du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n° 2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1^{er} avril 2019

Date limite de remise des plis
Lundi 10 mars 2025 à 14h00

Identifiant du marché public : MPMAPA-2025-02

Pouvoir adjudicateur
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès - BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

OBJET

Personne responsable du marché	Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME
Type de marché	Fournitures et services
Mode de passation	Procédure adaptée
Code NUTS	FR232 Seine-Maritime
Lieux d'exécution de la prestation	Maromme
Durée	3 ans
Description de la prestation	Fourniture de Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires, des équipements de protection individuelle
Code CVP principal	18100000 : Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires
Décomposition	<i>Division en lots</i> : Oui <i>Variantes</i> : Sont refusées <i>Options</i> : Non <i>Reconduction</i> : Non
Sous-traitance	Les prestations ne peuvent pas être sous-traitées
Négociation	Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier
Obligations légales	Obligations liées à la santé et à la sécurité du travail

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Date de prise d'effet de la prestation	À compter de la date de notification du contrat.
Exécution des prestations	À compter de la notification du premier bon commande
Retenue de garantie	N'est pas prévue au contrat
Avance	Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance
Prix	Ferme, est réputé comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations
Règlement des prestations	Les prestations sont réglées par des prix unitaires
Modalité de paiement du marché	Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur Percepteur de la Ville de Maromme.
Révision des prix	Les prix ne sont pas révisables
Délai de paiement	Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
Financement	Par la ville de Maromme
Contraintes	Respect des délais de livraison
Garantie contractuelle	1 an

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat	Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; Capacité économique et financière ; Références professionnelles et capacité technique.
Pièces justificatives à produire	Ensemble des pièces énumérées dans les documents du marché.
Marché réservé	Non
Retrait de dossier	Les pièces du marché sont téléchargeables sur le site de l'ADM76, le candidat doit avoir un compte sur la plateforme et se connecter avant de pouvoir télécharger les pièces, suivre le lien : Recherche avancée - Portail des marchés publics
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Renseignement	Pour toutes questions ou échanges liés à la présente consultation, les candidats doivent les adresser au profil d'acheteur de la ville de Maromme.
Documents	Toutes les pièces constitutives du marché sont énumérées dans le CCP du marché
Offre	Remise des offres le Lundi 10 mars 2025 à 14h00 au plus tard. Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français Unité monétaire utilisée : l'euro. Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis
Critère de choix des offres	L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères énumérés dans les documents du marché.
Dépôt des plis	Les candidatures et les offres du présent marché seront remises dans un seul pli, exclusivement par voie électronique sur le profil d'acheteur de la ville de Maromme, le candidat doit avoir un compte sur la plateforme et se connecter avant de pouvoir déposer son pli, suivre le lien : Recherche avancée - Portail des marchés publics
Elimination des candidats	Les motifs d'élimination sont énumérés dans le RC

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Transmission des plis	Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée
Copie de sauvegarde	Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde.
Groupement d'entreprises	Groupement solidaire
Format des fichiers	Le format à privilégier lors du dépôt est : .pdf
Signatures acceptées	Manuscrit, électronique PAdES et numérique
Marché périodique	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 35 58 35 00 Grefte.ta-rouen@juradm.fr

Date d'envoi à la publication ADM76 : Le vendredi 07 février 2025